



LA LETTRE
AMOPALIENNE
EUROISE
N° 05



Amopa 27
29 rue de l'Echo 27400 Louviers
amopa27@yahoo.com

Edito de la Présidente

C'est avec grand plaisir et honneur que j'ai accepté de prolonger ma mission de Présidente de l'Amopa27, suite aux élections de 5 membres lors de l'AG et la réunion de bureau du 21 juin 2023. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et vous assure, avec la nouvelle équipe du Bureau et du Comité Consultatif de continuer d'agir pour le prestige de l'Ordre des Palmes Académiques et à développer davantage les liens amicaux :

- au cours de nos journées amopaliennes euroises (conférences, sorties culturelles et gastronomiques)
- lors de la remise des prix des concours Amopa aux élèves, collégiens, lycées eurois qui enchantent les membres des jurys départementaux et nationaux,
- lors des rencontres avec les Présidents des Ordres nationaux et leurs adhérents et avec les associations partenaires,
- lors des activités partagées dans le cadre des réunions des 5 sections Amopa de Normandie etc...

Dans cette Lettre amopalienne euroise n°5 vous retrouverez les comptes rendus illustrés de 2023 (déjà sur le site national de l'Amopa – rubrique sections) des événements « vécus souriants et bouleversants » expression empruntée à Madame la Présidente Nationale .

« Bouleversant, l'hommage que nous devons rendre à notre collègue Dominique Bernard, victime tragique le 13 octobre dernier d'un terrorisme qui, par l'Ecole, attaque au coeur nos valeurs républicaines émancipatrices » . Il est vital de soutenir nos enseignants qui partent, souvent, au travail « la boule au ventre » pour transmettre des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être à nos jeunes, notre avenir.

La cérémonie de remise des médailles aux récipiendaires promus dans l'Ordre des Palmes académiques (la plus républicaine des décorations, dixit Georges Pompidou) est un moment fort et unique de reconnaissance des compétences et du dévouement de nos enseignants par l'État.

Un peu d'humour en littérature autour des P.A., avant de vous remercier, chers amis adhérents et sympathisants de votre fidélité à notre association et vous tous les membres du « bureau élargi » de votre bienveillance et votre dynamisme au service de l'Amopa27 :

« Topaze : Je puis dire que pendant 10 ans, de toutes mes forces, de toute ma foi, j'ai accompli ma tâche de mon mieux avec le désir d'être utile. Pendant 10 ans, on m'a donné huit cent cinquante francs par mois. Et, un jour, parce que je n'avais pas compris qu'il me demandait une injustice, l'honnête Muche m'a fichu à la porte. Je t'expliquerai, quelque jour, comment mon destin m'a conduit ici, et comme j'ai fait, malgré moi, plusieurs affaires illégales. Sache qu'au moment où j'attendais avec angoisse le châtimeur, on m'a donné la récompense que mon humble dévouement n'avait pu obtenir : les palmes (académiques). Marcel Pagnol « Topaze »...c'était en 1926 !

Amopaliennement vôtre,

Jeanne Perrin

**Assemblée générale du samedi 17 juin 2023
tenue à l'hôtel Kyriad à Saint Marcel**



Madame la Présidente, Jeanne Perrin, ouvre la séance à 10h.

Après l'accueil des participants et remerciements pour leur présence, elle présente les membres du bureau présents ainsi que Mme Sylviane Casazza la co-rédactrice des LAE.

Elle donne l'organisation de la matinée : 10h à 11h30 : l'Assemblée générale qui se terminera avec les élections du nouveau bureau, puis l'accueil de la lauréate départementale du concours "Plaisir de dire", ses parents et Mme la Principale du collège Henri Dunant d'Evreux. Après la remise des récompenses, le verre d'amitié sera servi dehors.

Elle est heureuse d'accueillir nos invités M. Georges Durand, président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur SMLH27 et M. Michel Rémy, président de l'ANMONM 27, Association nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite. Mme. Françoise Moncada, DASEN, Directrice Académique de l'Eure, n'a pu se déplacer. Elle nous souhaite une excellente AG. ainsi que M. Antoine Deliancourt, président de l'AFDET Normandie.

Mme Perrin transmet les amitiés des amis adhérents et de Mme Buffet (sympathisante) absents pour diverses raisons (santé, fêtes familiales etc..).

Des amopaliens ont envoyé leurs pouvoirs :

Mmes Caron, Dagnicourt, Laplanche, Larras, Le Beleguy, Le Hir, Mauduit, Piéplu, Philippon et MM. Deflorenne, Gachet, Grillet, Hurabielle, Muszynski, Piéplu, Rose et Rémy.

Cette année la section compte 3 nouveaux membres dont 2 présents : 2 sympathiques sympathisants Michel Rémy et sa conjointe Marie-France. Julien Hébert, professeur de Lettres à Evreux, nommé chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques le 14 juillet 2021, n'a pu être présent.

Pour permettre le bon déroulement de l'AG, il convient de mettre au point la procédure du vote des différents rapports. Cette année le nombre des adhérents votant est de 11 (les sympathisants, d'après les statuts nationaux ne pouvant voter) et le nombre de pouvoirs est de 11. Les pouvoirs sont distribués et complétés.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente rend hommage à notre cher ami, Michel Troyon, décédé le 3 mai dernier à l'âge de 96 ans, doyen de l'Amopa27, Docteur en Pharmacie, Biologiste, Maire-adjoint de Vernon, Conseiller régional de Haute-Normandie, Officier dans l'ordre des Palmes académiques et fidèle adhérent depuis plus de 20 ans. A la demande de Jacqueline, son épouse et ses enfants, elle a eu l'honneur de prendre la parole le jour de son inhumation en présence d'une délégation de l'Amopa27.

Après la lecture de l'hommage Mme Perrin passe à l'ordre du jour.

! **Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2022 : approuvé à l'unanimité.**

! **I - Le rapport moral et d'activités :**

Mme la Présidente rappelle que pendant 2 ans, entre 2020 et 2021, notre champ lexical quotidien a tourné autour des "variants" du "taux d'incidence" des vaccins et ses doses associés".....la pandémie a occupé toutes les conversations et les espaces médiatiques.

L'année 2022 a été, elle, marquée par des mots issus des champs guerriers et économiques. Combien des fois avons nous glissé dans nos conversations les mots "inflation", "guerre", "pénurie" ou "sobriété".

L'Amopa27 a trouvé de jolis mots pour essayer d'effacer les "maux" qui nous inquiètent et nous fragilisent : le **prestige de l'Ordre des Palmes Académiques, l'honneur, le bonheur, la fierté et la solidarité**, déclinés au travers des activités qui vous seront présentées dans un instant, que vous retrouverez également dans notre "LAE n°4 (Lettre Amopalienne Euroise) année 2022 et sur le site national AMOPA, rubrique "sections" puis "27".

Mme Perrin ajoute le mot "merci" à tous pour la fidélité et la confiance accordées à notre section en versant les cotisations et des dons, destinés à récompenser les lauréats des concours. Le nombre d'adhérents reste stable, un peu trop, juste équilibre entre les décès et les nouveaux arrivants. A ce jour, 75% ont réglé leur cotisation 2023 ,mais l'année n'est pas terminée. Des fidèles entre les fidèles nous ont oubliés, le nouveau bureau devra procéder à une sympathique relance.

Elle pose la question : Qui sont les amopaliens eurois en ce mois de juin ?

-53% d'hommes, 47% de femmes

-75% de retraités, 25% d'actifs

-72% de l'Education Nationale

-28% sont ingénieurs, médecins, maires, chefs d'entreprise, détachés EN

-10% de sympathisants

-70% de chevaliers, 26% d'officiers ,4% de commandeurs dans l'Ordre de Palmes Académiques

57% habitent en ville

moyenne d'âge : 70,7 ans - le plus jeune : 40 ans et la doyenne 92 ans.

Mme Perrin rappelle l'article 1 de notre règlement intérieur (en application de l'article 3 des statuts) : "peuvent avoir la qualité de sympathisants, sur leur demande, les conjoints de membres actifs ou les veuves ou veufs de membres actifs décédés ainsi que les personnes qui adhèrent aux valeurs de l'association et participent aux activités. Ils sont conviés aux manifestations et assemblées organisées par la section".

Elle encourage les membres à convier leurs amis, des membres de leurs familles à participer à nos journées amopaliennes et à les convaincre de venir nous rejoindre, adhérents et sympathisants.

Elle laisse la parole à Gaynor Gubian, notre secrétaire dévouée pour détailler les activités de notre section en 2022. Mme.Gubian rappelle les différents événements qui ont eu lieu en 2022 : les journées amopaliennes, la cérémonie le 4 mai 2022 à Bernay afin d'honorer les nommés et promus de 2019, 2020 et 2021, les réunions du bureau de l'Amopa27, des sections normandes et au niveau national sans oublier les réunions et remises des prix dans le cadre des concours départementaux et nationaux. Elle attire l'attention sur d'autres événements, nombreux, où Mme la Présidente a représenté notre section. Toutes ces activités sont rapportées dans la LAE n° 4 (de la page 8 à la page 19)

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

II - Le Rapport Financier :

La Présidente donne la parole à M.Bertrand Renaudon, Trésorier, qui présente la situation financière de l'Amopa27 au 31 décembre 2022 à l'aide de la feuille " bilan financier 2022" en annexe. Il donne une analyse fine du bilan ligne par ligne.



BILAN FINANCIER 2022

Situation des comptes d'activités de fonctionnement (vie associative) au 31 décembre 2022				
Dépenses			Produits	
Manifestations	Conférences & visites de sites	1 836,50 €	Participation conférences & visites	1 404,70 €
	Voyages d'une journée		Voyage d'une journée	
	Runion amicale	0,00 €	Participation réunion amicale	0,00 €
	Cérémonie remise de distinction	506,80 €	Participation cérémonie remise de distinction	0,00 €
Achats	Achat décorations & médailles	292,00 €	Ventes décorations & médailles	0,00 €
Publications	Frais de réalisation	356,10 €	Recettes de prestations	0,00 €
	Frais de distribution			
Frais de gestion	Fournitures de bureau	80,16 €	Quote-part / sole N-1	319,50 €
	Frais de mission et réception (gerbes)	0,00 €	Quote-part	270,00 €
	Frais postaux	107,52 €	Quote-part sympathisants versés par le national	44,00 €
	Divers (réalisation Kakemono)	220,80 €	Dons	
Financiers	Frais financiers	159,80 €	Produits financiers	0,00 €
	Total Solde de fonctionnement		Total produits de fonctionnement (si perte)	1 521,48 €
	Solde de fonctionnement	3 559,68 €	Solde de fonctionnement	3 559,68 €

Action en faveur d'utilité publique				
Dépenses			Produits	
Actions en faveur de la culture et de la langue française			Subventions	
Plaisir d'écrire	188,00 €		Dons des sympathisants dédiés à la section	30,00 €
Plaisir de dire	78,81 €		Dons des adhérents dédiés à la section	32,00 €
	Total dépenses	266,81 €	Total recettes	62,00 €
	Solde (si positif)	0,00 €	Solde (si négatif)	204,81 €



Situation de trésorerie

Compte courant
Solde

2022		
01/01/2022	31/12/2022	Résultat
5 237,38 €	3 511,09 €	-1 726,29 €
5 237,38 €	3 511,09 €	-1 726,29 €

L'augmentation exceptionnelle des charges est due à l'organisation de la cérémonie de la remise des Palmes Académiques (co-financement avec la DASEN) ainsi que l'achat du kakemono.

B. Renaudon répond aux questions de l'auditeur :

Mme Casazza demande si notre section bénéficie d'un don lorsqu'on le verse au niveau national. Le trésorier répond par non et encourage les membres à envoyer leurs dons soit à la présidente ou au trésorier de l'Amopa27 afin d'aider nos actions en faveur de la jeunesse.

M. Bécuwe demande des éclaircissements au niveau des Frais financiers.

La présidente remercie le trésorier pour la bonne gestion financière et comptable de la section.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III - Les Concours :

L'Amopa27 a organisé plusieurs concours en collaboration étroite avec les services de la Direction des services départementaux de l'Éducation de l'Eure sous la direction de Madame Françoise Moncada, DASEN.

Ces concours sur les savoirs fondamentaux - "Plaisir de dire", "Arts et Maths", "Maths au quotidien" - étaient destinés aux élèves de la petite section maternelle jusqu'à l'université : deux écoles élémentaires et 4 collèges se sont engagés dans ces exercices.

La présidente invite les membres à lire le rapport détaillé sur l'organisation des concours et les remises des prix dans la LAE N° 4 (pages 20,21 et 22).

IV - Les Dates 2023 :

- 24 janvier : Conférence par Patrick Subreville
- 13 janv au 2 fév : éliminatoires dans les collèges du concours " Plaisir de dire "
- 07 février : jury départemental concours " Plaisir de dire "
- 20 mars : réunion des sections Amopa de Normandie à Caen
- 03 mai : Sortie de Printemps
- 13 mai : AG. ANMOMN 27
- 24 mai : cérémonie de remise des médailles aux promus P.A. de 2022

A venir :

- remises des prix départementaux " Plaisir de dire " le 20 juin à l'Ecole de la Haye Malherbe et des prix "Arts et Maths " aux Ecoles maternelles du Val de Reuil et de Gaillardbois-Cressenville
- réunion de bureau : définir les missions des membres élus le 17.06.2023 à Evreux le 21 juin 2023
- 30 juin : réunion de préparation à Caen du séminaire des sections normandes /Amopa de Norvège des 5,6 et 7 octobre 2023
- 5 octobre AG.SMLH27
- 17 octobre : sortie Amopa 61 à l'Aigle.

En cours : organisation d'une journée amopalienne euroise en septembre, conférence de Gérard Gengembre et visite des illuminations des villages ornais en décembre.

V - Les élections des Membres du nouveau Bureau Amopa 27 :

Mme la Présidente rappelle le règlement de l'Amopa27 qui prévoit les élections tous les 4 ans de 6 membres. Nous votons pour choisir les membres qui se réuniront par la suite pour décider qui doit être président,vice-président,secrétaire,trésorier... Avant d'annoncer les candidats ,elle tient à remercier le bureau sortant,très applaudi,pour tout le travail fournit depuis 4 ans.Elle informe l'assistance que Mme.Mauduit, qui n'a pu être présente, a décidé de se retirer ainsi que Mme Gubian,secrétaire depuis 21ans. Les candidats sont Mmes Jeanne Perrin, Annick Libéral et M.Bertrand Renaudon, membres sortants, Mme Jocelyne Pierre et M. Michel Louvel.

Ils sont élus tous les 5 à l'unanimité.

Un nouveau « comité consultatif » ou « bureau élargi » est mis en place selon le principe de reconduite des membres du CC du 24 novembre 2018 plus les conférenciers.

La séance est levée à 11h30.

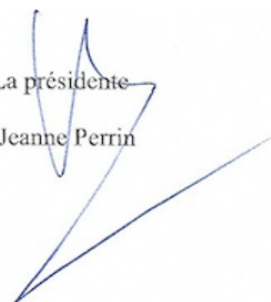
La secrétaire

Gaynor Gubian



La présidente

Jeanne Perrin



PV validé le 21/09 par le bureau

A l'issue de l'AG du 17 juin 2023 eut lieu la remise du 1^{er} prix départemental du concours national Amopa 2022/2023 « plaisir de dire » .

Concours "Plaisir de dire"
Remise des prix à la lauréate départementale Lola Pons
élève au collège Henri Dunant d'Evreux

Après la projection de la vidéo de sa prestation lors du jury national " *Pourquoi faut-il économiser l'eau et, selon, que faudrait-il faire pour atteindre cet objectif ?*"

Lola est vivement félicitée et applaudie par l'auditoire
La présidente rappelle alors les étapes du concours et lit les appréciations élogieuses du jury national



Lola Pons



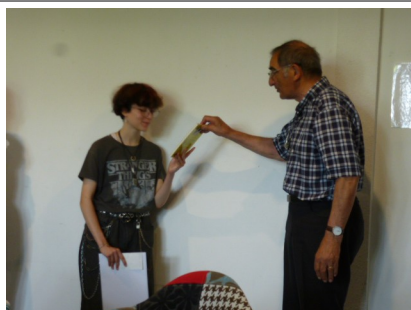
R. Benesville, Lola, A. Libéral (présidente du jury), B. Renaudon (trésorier), M. Louvel, G. Gengembre, J. Perrin (présidente)



A. Libéral, présidente du jury départemental remet le diplôme de lauréate départementale



B. Renaudon remet un chèque de 50€ au nom de l'Amopa27



L'ouvrage "Un demi-siècle de Rimes" est remis par son auteur M. Louvel, président de l'Association "Poésie et Nouvelles en Normandie"



BD "vie d'un chien guide d'aveugle" par R. Bénésville qui invite Lola à visiter l'Ecole de formation d'Hérouville



Coffret "Napoléon 1er" offert par son auteur G. Gengembre, professeur d'université, écrivain, critique littéraire, spécialiste du 19e



Dédicace de l'ouvrage en direct



Les personnalités entourent Lola et sa Maman, fière du parcours de sa fille.



AMOPA27

21 juin 2023

Réunion du bureau

Les membres élus le 17.06.2023 se sont réunis à Evreux le 21 juin 2023 . Ils ont défini les missions de chacun d'eux.

Jeanne PERRIN	présidente
Annick LIBERAL	vice-présidente
Jocelyne PIERRE	secrétaire
Bertrand RENAUDON	trésorier
Michel LOUVEL	membre



J. Perrin



A. Liberal



J. Pierre



B. Renaudon



M. Louvel

A noter : La prochaine AG se tiendra le 15 juin 2024 à St Marcel (27950)



**Séminaire normando-norvégien
du 4 au 6 octobre 2023**



L'origine de ce séminaire revient à Monsieur Gabriel Wiesnieski, président de l'Amopa 14 et à Madame Bente Christensen, la nouvelle présidente de l'Association de Norvège. Elle a été élue à la suite de Madame Brynhild Sirevåg avec qui les 5 sections normandes de l'Amopa avaient signé une convention de jumelage en septembre 2021. Elle a souhaité organiser, en premier séminaire dans lequel elle proposait que deux représentants de la délégation norvégienne présentent en Normandie une conférence sur le thème de la culture viking au Moyen-Age.

Il a été arrêté que cette première rencontre des 4 au 6 octobre 2023 soit réservée, afin de mieux parvenir à se connaître, aux membres des comités de jumelage ainsi qu'aux membres des comités consultatifs.

Le mercredi 4 octobre a été consacré à la visite du Mont-Saint-Michel dans le cadre du millénaire de la construction de l'Abbaye.

Après un repas bien normand, apprécié en particulier par nos amies norvégiennes, à l'Auberge Saint Pierre, les 21 participants ont gravi les 588 marches menant à l'Abbaye, où Claire Collin, guide conférencière nous attendait.

Elle nous a fait découvrir, en un peu moins de 2 heures, les diverses parties de ce monument en agrémentant le parcours de multiples

références historiques, de nombreuses observations architecturales de surprises comme la visite de la chapelle « Notre-Dame-sous-Terre, non accessible au public.



Dans la chapelle « Notre-Dame-sous-Terre »



Jeanne Perrin et Annick Liberal parmi les visiteurs amopaliens

Cette inoubliable journée a été organisée par Heidrun Aumont, Présidente de l'Amopa50 et a fait l'objet d'un article publié dans Ouest-France le 9 octobre 2023

LA délégation au Mont Saint Michel



Photo Heidrun Aumont

*Le **jeudi 5 octobre** les 35 amopaliens ont été accueillis par Madame Guérault, conservateur de la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen. Puis Madame Mecklenbourg Nielsen nous présente une très intéressante conférence intitulée « la traduction norroise au Moyen-âge » où elle montre, d'une part, les liens qui ont existé dès cette époque entre le norvégien et les langues latines, et d'autre part, la place des femmes dans les romans galants du Moyen-âge. Ensuite, Monsieur Eric Seydoux, présente « le monde nordique en Normandie », les manifestations, les actions et coopérations durant plus de 30 ans et existent toujours entre la Norvège et la Normandie. Après le repas, nous sommes attendus à l'auditorium du Conseil Régional par Madame Aminthe Renouf, Conseillère régionale, qui retrace tous les liens entre la Norvège et la Normandie et nous a fait l'amitié d'assister à la conférence de Madame Christensen. La fin d'après-midi, après le verre de l'amitié offert par le Conseil Régional, fut consacrée à la très intéressante visite guidée de l'Abbaye aux Dames avec un passage obligée devant la sépulture de la Reine Mathilde.*

Les personnalités au Conseil Régional



*E. Eydaux A. Renouf C. Meckenbourg- I. Helle G.Wiesnieski,
Nielsen*

Pour clore la journée vingt-huit d'entre nous se retrouvèrent au Lycée Hôtelier François Rabelais à Ifs pour partager un superbe dîner de gala préparé et servi par les élèves en cuisine et en salle terminale de Bac Professionnel Restauration



*Le **vendredi 6 octobre** une réunion de travail regroupa vingt membres et invités des comités de jumelage de chacune des sections normandes. Quelques principes directeurs pour le colloque 2025 furent arrêtés ; ce colloque, intitulé « Normands et Norois, mille ans d'histoire et de culture » d'une durée de quatre jours se déroulera au cours du mois d'octobre : deux jours seront consacrés à Caen, un jour à Rouen, un jour dans l'Eure. Des conférences seront organisées et proposées à tout public.*

photos:Heidrun Aumont texte : extrait de l'article de G Wiesnieski dans le bulletin Amopa14

Comptes rendus des sorties et conférences en 2023

Journée amopaliennne du 28 janvier 2023
à l'hôtel restaurant Kyriad (27950 Saint-Marcel)

Conférence de Patrick Subreville
Ingénieur-expert et formateur ,
fondateur de « **L'idée prend forme** »

Se former aux énergies



LES ENERGIES PRIMAIRES ET RENOVELABLES AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LES ÉNERGIES PRIMAIRES FOSSILES

Les énergies primaires fossiles sont des sources d'énergie qui sont produites à partir de matières organiques anciennes telles que le pétrole, le gaz naturel et le charbon.

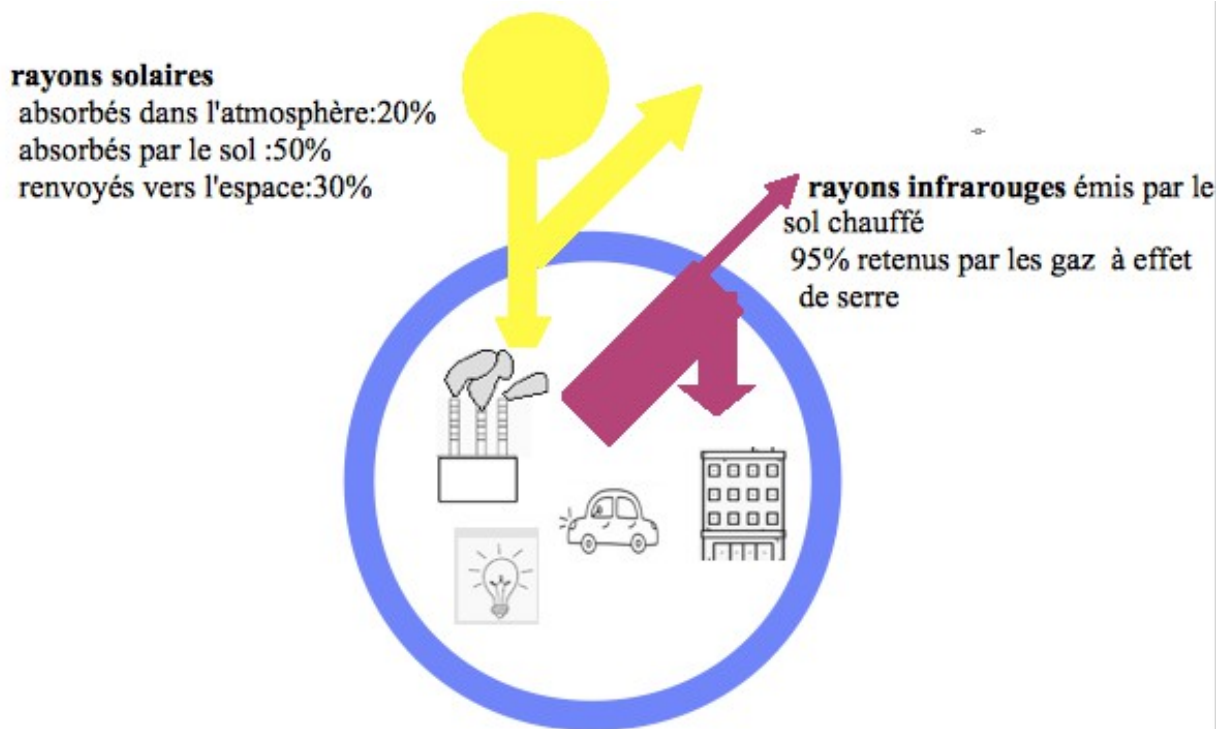
Ces sources d'énergie ont été formées au fil du temps à partir de matières organiques en décomposition, telles que des plantes et des animaux, qui ont été enterrées sous terre et ont subi une transformation chimique due à la pression et à la chaleur.

Bien que les énergies fossiles aient été un moteur important pour la croissance économique et le développement industriel, leur utilisation est associée à plusieurs impacts environnementaux et de santé publique.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) provenant de la combustion des énergies fossiles sont la principale cause du changement climatique, qui peut entraîner des impacts tels que des événements climatiques extrêmes, la montée des eaux et la destruction des écosystèmes.

De plus, l'exploitation et la combustion des énergies fossiles sont souvent associées à des problèmes de santé publique, tels que la pollution de l'air et de l'eau, qui peuvent causer des problèmes respiratoires, des maladies cardiaques et d'autres problèmes de santé.

Les réserves d'énergies fossiles ne sont pas inépuisables. Il y a certes de grosses réserves dans l'Arctique sous le permafrost. Mais le réchauffement climatique fait fondre l'épaisse couche de glace et libère du méthane et du CO₂, gaz à effet de serre (GES).



part des émissions de CO₂ associées à la consommation d'énergies fossiles :
électricité 41%, industrie 17%, bâtiment 14%, transport 21%

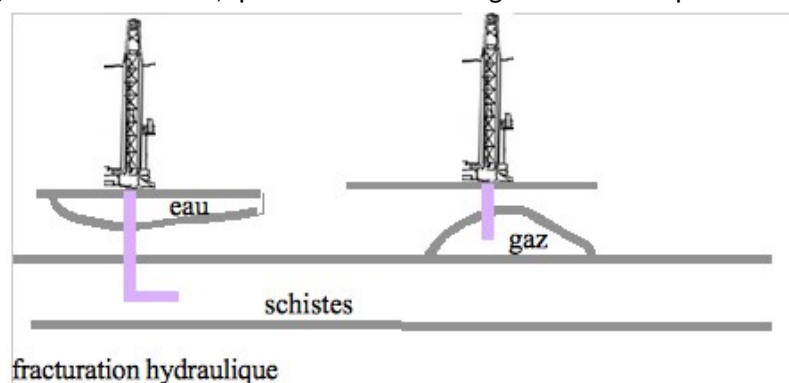
Les combustibles fossiles sont les principaux responsables du réchauffement climatique. Les GES (gaz à effet de serre) emprisonnent la chaleur dans notre atmosphère.

Cas particulier du gaz de schiste :

Le gaz de schiste est une forme de gaz naturel piégé dans des formations de schiste souterraines. Il est extrait à l'aide d'une technique d'extraction appelée fracturation hydraulique, qui implique l'injection d'eau, de sable et de produits chimiques sous pression dans le schiste pour libérer le gaz.

Cependant, l'extraction du gaz de schiste est controversée car elle peut causer des dommages environnementaux.

L'injection de produits chimiques sous pression peut contaminer les nappes phréatiques et les eaux souterraines, et les fourrages peuvent causer des tremblements de terre mineurs. De plus, l'extraction du gaz de schiste est une source importante de gaz à effet de serre, qui contribue au changement climatique



En raison de ces préoccupations environnementales, plusieurs pays ont interdit ou restreint l'extraction du gaz de schiste.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une énergie est dite renouvelable lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

Ce sont : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la géothermie, la biomasse.

Ces énergies viennent de sources naturelles donc non épuisables.

La géothermie : La géothermie est une source d'énergie renouvelable. Elle utilise la chaleur naturelle de la Terre pour produire de l'électricité ou de la chaleur pour les bâtiments

La géothermie utilise des sources d'énergie renouvelables et abondantes, comme la chaleur du noyau terrestre, qui est constante et renouvelable. Elle peut être utilisée de différentes manières, notamment pour la production d'électricité, le chauffage urbain, la climatisation, le chauffage de l'eau, etc ...

La géothermie est une source d'énergie renouvelable et propre, qui ne produit pas de gaz à effet de serre et ne contribue pas au changement climatique. Elle est également très fiable et peut fournir une source d'énergie constante et stable.



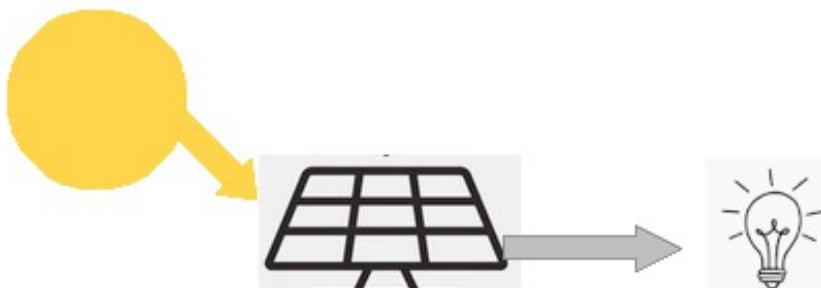
Centrale géothermique de Svartsengi (Islande) 2012- S Casazza

L'énergie solaire : L'énergie solaire renouvelable est une forme d'énergie qui est produite à partir de la lumière et de la chaleur du soleil. Cette énergie est abondante, gratuite et inépuisable, contrairement aux combustibles fossiles.

Il existe plusieurs technologies qui permettent de produire de l'énergie solaire :

- Les panneaux photovoltaïques, qui convertissent la lumière solaire directement en électricité.
- Les centrales solaires thermiques, qui utilisent la chaleur du soleil pour produire de l'électricité ou de la chaleur
- Les chauffe-eau solaires, qui utilisent la chaleur du soleil pour chauffer l'eau

L'énergie solaire présente de nombreux avantages par rapport aux énergies fossiles. Elle est plus propre, plus sûre, plus fiable et moins chère à long terme. De plus, elle est facilement accessible dans les régions ensoleillées du monde, ce qui en fait une source d'énergie très prometteuse pour l'avenir.



Les panneaux photovoltaïques convertissent la lumière solaire directement en électricité.

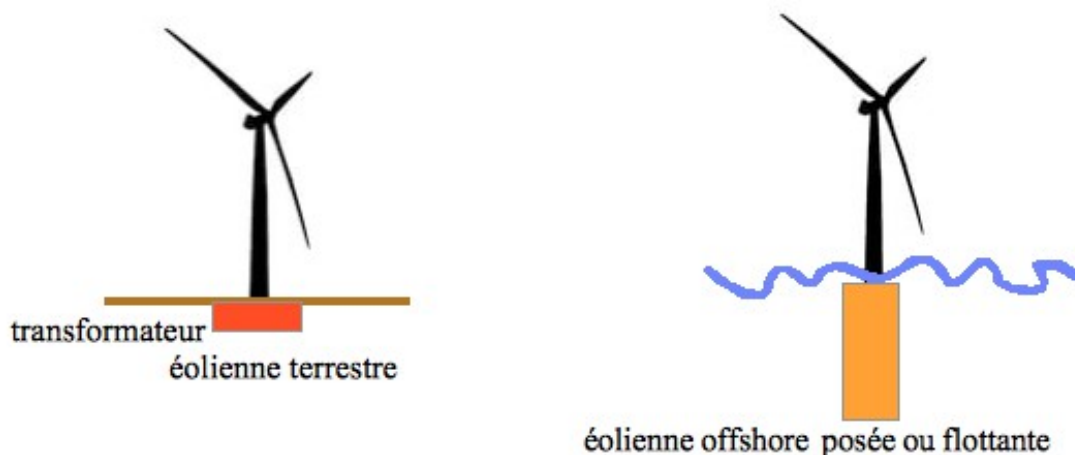
L'énergie hydraulique : L'énergie renouvelable hydraulique est produite par l'utilisation de la force de l'eau pour produire de l'électricité. Elle est souvent produite par des centrales hydroélectriques, qui utilisent la force de l'eau pour faire tourner des turbines qui produisent de l'électricité.

Les avantages de l'énergie hydraulique renouvelable sont nombreux, notamment le fait qu'elle ne produit pas de gaz à effet de serre et est donc considérée comme une énergie propre.

Elle est également fiable et peut être stockée pour une utilisation ultérieure, ce qui est particulièrement important pour les régions qui ont des variations saisonnières dans leur approvisionnement en énergie.

Energie éolienne : Il existe des éoliennes terrestres, implantées au sol, et des éoliennes implantées en mer (offshore). Le fait de pouvoir implanter des éoliennes soit sur terre soit sur mer permet de bénéficier des meilleures conditions et de trouver les emplacements où la force du vent est la plus profitable.

L'énergie éolienne est l'énergie produite par la force du vent. Elle est captée par des éoliennes, qui convertissent cette énergie en électricité. Les éoliennes sont généralement constituées de grandes pales qui tournent autour d'un axe en réponse à la force du vent. Ce mouvement est ensuite transformé en énergie électrique par un générateur.



Le bois : Durant toute sa vie, le bois absorbe du CO_2 qu'il rejette seulement lors de sa décomposition (donc quelques centaines voire milliers d'années plus tard). Un arbre est donc neutre en carbone.

Le bois est une source d'énergie renouvelable car il provient d'une ressource naturelle qui peut être régénérée en un temps relativement court, grâce à la croissance des arbres.

En outre, la combustion du bois ne contribue pas à l'augmentation de l'effet de serre, car le carbone émis lors de la combustion est réabsorbé par la croissance des arbres.

Il existe plusieurs façons d'utiliser le bois comme source d'énergie renouvelable, notamment :

Le bois de chauffage : le bois peut être brûlé dans une cheminée ou dans un poêle à bois pour chauffer une maison ou un bâtiment.

Les granulés de bois : les granulés de bois sont des petits cylindres de bois compressé qui peuvent être utilisés dans des poêles ou des chaudières à granulés pour chauffer des maisons ou des bâtiments.

La biomasse forestière : la biomasse forestière comprend toutes les matières organiques provenant des forêts, comme les branches, les feuilles et les écorces d'arbres. Cette biomasse peut être utilisée pour produire de la chaleur, de l'électricité ou du biocarburant.

LE BIOGAZ : Il est issu de la dégradation / fermentation de matières organiques

S'éclairer, se chauffer ou encore rouler grâce à nos déchets. Obtenu par fermentation de matières organiques, le biogaz peut être utilisé pour produire de l'électricité, de la chaleur, et même de l'engrais. Le biogaz épuré, appelé biométhane, aux caractéristiques équivalentes à celles du gaz naturel, peut être utilisé dans les réseaux de gaz naturel ou comme carburant pour les moteurs.

Pour son transport on peut le liquéfier comme on le fait pour le gaz naturel

Objectif pour la France : 10 % de gaz d'origine renouvelable en 2030

L'HYDROGÈNE : Sur Terre, l'hydrogène est associé dans la nature à beaucoup d'autres éléments, surtout à du carbone pour former le méthane (CH₄) et à de l'oxygène pour constituer l'eau (H₂O).

Pour obtenir de l'hydrogène pur pour les besoins industriels, il convient donc de le séparer des éléments chimiques auxquels il est lié.

Les sources de fabrication

Aujourd'hui, 95 % de l'hydrogène est fabriqué à partir de sources d'énergies fossiles (gaz naturel, pétrole) et de bois.

Actuellement il y a trois procédés de production :

Le reformage : Le procédé le plus courant de fabrication de l'hydrogène est le reformage (conversion de molécules à l'aide de réactions chimiques) du gaz naturel par de la vapeur d'eau surchauffée. Cette opération nécessite donc le recours au gaz naturel (énergie primaire).

La gazéification : Un autre procédé est la gazéification du charbon de bois, composé principalement de carbone et d'eau et qui est brûlé dans un réacteur à très haute température.

Le bois libère des gaz qui vont alors se séparer et se reformer pour obtenir, d'un côté, du dihydrogène (H₂) et, de l'autre, du (CO) monoxyde de carbone.

L'électrolyse : L'hydrogène peut aussi être fabriqué à partir de l'électricité, par l'électrolyse de l'eau.

Cette méthode est très loin d'avoir la compétitivité économique. L'hydrogène issue de l'électrolyse revient aujourd'hui à un coût environ 4 fois supérieur.

Pour que l'hydrogène soit vert il faut que l'électricité utilisée pour l'électrolyse de l'eau soit issue d'une énergie renouvelable et non d'hydrocarbures.

L'hydrogène est très peu dense et il faut la compresser à très haute pression pour qu'elle soit exploitable. A titre de comparaison, il faut un volume de 7 litres d'hydrogène pour contenir l'énergie de 1 litre d'essence.

Utilisation de l'hydrogène au travers d'un pile à combustible :

Une pile à combustible est un dispositif qui convertit l'énergie chimique contenue dans un combustible en énergie électrique. Les piles à combustible sont des dispositifs électrochimiques qui utilisent des réactions chimiques pour produire de l'électricité.

Les piles à combustible sont populaires pour la production d'énergie renouvelable car elles ne produisent pas de gaz à effet de serre et sont considérées comme un moyen propre et durable pour produire de l'énergie.

Les piles à combustible peuvent être utilisées pour alimenter des véhicules, des maisons et des bâtiments. Elles peuvent également être utilisées pour produire de l'électricité à partir de combustibles naturels tels que l'hydrogène, le méthane et le biogaz. (Texte de P.Subreville)

A l'issue de cette conférence nous nous sommes dirigés vers la salle de restaurant pour le traditionnel « **Déjeuner des Rois** » dont nous avons été privés les restrictions dues à la pandémie.



MERCI à JEANNE PERRIN
organisatrice de cette journée
et à Patrick Subreville

(Photos : S. Casazza)



Journée amopaliennne du 3 mai 2023 **À l'initiative de Jeanne Perrin notre présidente.**

Au programme : le matin : Le petit train de la vallée de l'Eure
Déjeuner à l'auberge des Roy à Saint-Aquilin de Pacy
l'après midi : visite du site gallo-romain sur la commune du Vieil-Evreux

Le train de la vallée de l'Eure : Il s'agit d'un parcours sur une partie de l'ancienne ligne qui reliait Rouen à Orléans.

Petit rappel historique en quelques dates

1872 mise en service de la ligne , inaugurée en 1873 sous l'impulsion du Duc d'Albuféra.
1905 la compagnie locale fusionne avec une compagnie d'état
1938 tous les réseaux locaux sont rassemblés
1950 arrêt de la ligne voyageurs
1989 arrêt du transport des marchandises
1993 Création de la CFVE (chemin de fer de la vallée de l'Eure) qui remet en état 2 sections locales grâce au travail de bénévoles qui assurent l'entretien et l'exploitation de la ligne
1996 Inauguration



Nous nous sommes donc retrouvés,
19 amopaliens eurois, à la gare de
Pacy sur Eure,
prêts pour une balade commentée
dans un train d'époque





.....aux sièges en bois.



à l'intérieur....



à l'extérieur.....



Nous apprenons que l'absence de pesticides permet le retour des bleuets et coquelicots à la belle saison



Au passage nous apercevons un ancien four à chaux



la halte de Hécourt : c'était un arrêt facultatif autrefois

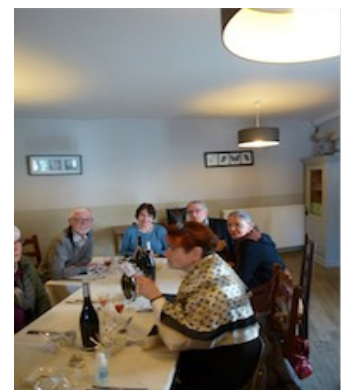
Image insolite : celle de membres de l'association CFVE qui arrêtent la circulation aux passages à niveau non pourvus de barrières. Il y a 16 passages à niveau au total pour cette ligne de 16,5km.



Retour à la gare de Pacy



Après la traditionnelle photo nous prenons la direction de Saint-Aquilin de Pacy pour déjeuner à l'Auberge des Roy

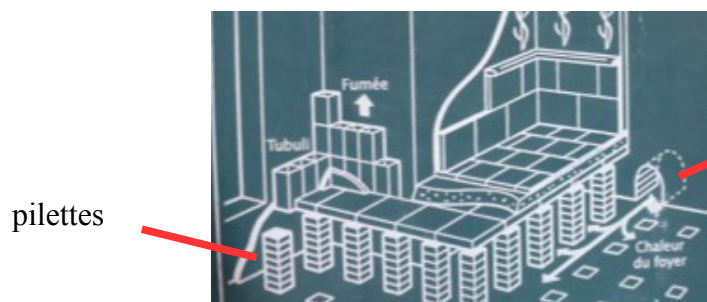


L'après midi une partie du groupe s'est dirigée vers Le Vieil-Evreux pour visiter **le site archéologique de GISACUM** , ville sanctuaire gallo-romaine du 1er siècle après Jésus Christ.

LES THERMES



L'**hypocauste** est le nom donné au système de chauffage par le sol utilisé à l'époque romaine. La chaleur produite dans un foyer circulait dans les murs par des canalisations et passait aussi sous un faux plancher. Ce sol «suspendu» reposait sur des pilettes formées de briques carrées superposées.



pilettes

(schéma présenté sur le site)

compte rendu: S. Casazza---photos : S Casazza et P. Pierre)

Merci à Jeanne Perrin pour l'organisation de cette bonne journée



Journée amopaliennne du 13 septembre 2023 À l'initiative de Jeanne Perrin notre présidente.

Des amis de l'Amopa76 se sont joints à nous

Au programme : le matin à 10h visite du château de Vascoeuil et de ses jardins
Déjeuner au restaurant « La Cascade » au Château de Vascoeuil
l'après midi : Découverte guidée de la ferme des peupliers à Flipou



Depuis le Moyen Age jusqu'au 20ème siècle les propriétaires se sont succédés par héritage ou achats.

Le château tel qu'il nous apparaît aujourd'hui est une ancienne demeure des XIVe et XVIe siècles, surmontée d'une tour octogonale du XIIème

En 1964 Maître Papillard achète le château et le restaure. En 1970 il organise des expositions et le transforme en centre d'art et d'histoire.



Jules Michelet est indissociable du château de Vascoeuil qu'il découvre en 1841. C'était alors la propriété de la famille Dumesnil. Il s'y rend régulièrement. Le fils des propriétaires devient son gendre. Michelet établit son cabinet de travail en haut de la tour. Ce cabinet y est reconstitué.



Un musée dédié à Michelet est créé dans une grange du XVIIIème par Maître Papillard. C'est l'unique musée Jules Michelet en France. De nombreux documents y sont présentés ainsi qu'une reconstitution du cabinet de travail de la tour.



Maître Papillard était l'avocat d'artistes et donc avait de nombreux contacts avec par exemple Vasarely, Nicki de Saint Phalle. Ceci explique la présence permanente d'une cinquantaine d'oeuvres originales, réparties dans le parc, créées entre autres par Fernand Léger, Cocteau, Dali etc



DALI

©2023 Château de Vascoeuil



VASARELY

©2023 Château de Vascoeuil



BRAQUE

©2023 Château de Vascoeuil



Fernand LEGER

©2023 Château de Vascoeuil

On trouve aussi des œuvres à l'intérieur comme par exemple cette grande fresque murale créée par Ladislav Kijno considéré comme maître de l'abstraction et de la technique « des papiers froissés »



Grande icône en hommage à Michelet

©2023 Château de Vascoeuil

Les œuvres artistiques ne sont pas les seuls centres d'intérêt dans le parc. Au détour des allées on découvre en effet un grand nombre d'essences d'arbres. Parmi eux des espèces locales tels que les hêtres, peupliers et chênes dont un tricentenaire imposant. Mais y prospèrent aussi des variétés d'origine lointaine comme le cèdre de l'Himalaya ou le paulownia impérial (qui vient d'Asie) et dont la vitesse de croissance est très rapide.



Les amopaliens eurois et seinomarins suivent avec attention les explications de notre guide Déborah.

Après le déjeuner au restaurant *La Cascade* situé dans le parc du château, le groupe s'est rendu à Flipou pour une visite guidée de la *Ferme des peupliers*.



Ces 4 peupliers ont été plantés à l'inauguration du nouvel atelier en 2014. Ils symbolisent nos 4 métiers :

Agriculteur - Éleveur
Transformateur - Commerçant

Agriculteur



Éleveur : Surface du logement des vaches: 3800 m²



Les vaches ont des logettes individuelles paillées où elles peuvent aller dormir ou ruminer

Transformateur



Le « lactoduc » fait le lien entre la salle de traite et l'atelier de transformation



Commerçant



Le groupe a apprécié la dégustation des yaourts offerts et n'a pas manqué de faire des achats

A la ferme des peupliers rien ne se perd. Les rejets de l'atelier de transformation sont acheminés vers une station d'assainissement.

Il s'agit des liquides de rinçage du matériel de fabrication des yaourts. Au bout d'un certain temps via un certain processus ces liquides sont utilisables comme engrais sur les terres agricoles de la ferme.

...et la méthanisation est en marche pour produire du biogaz(à partir des déchets, du fumier etc) pour ensuite fabriquer de l'électricité, alimenter le système de chauffage etc

(photos J. Pierre et S.Casazza texte de S.Casazza)



Merci à Jeanne Perrin, notre présidente, pour l'organisation de cette journée très intéressante.

REPAS DE NOËL le 21 décembre 2023

C'est au Lycée Clément Ader de Bernay que Jeanne Perrin, notre présidente, avait organisé ce repas pour les membres du bureau et du comité consultatif.

Nous nous sommes donc retrouvés vers 11h45 sur le parking en face du lycée en reconstruction. Mme Descamps, proviseure, est venue nous y accueillir. Elle nous a fait découvrir une partie des travaux tout en nous guidant vers le restaurant d'application Le Lottin.



A la demande de Jeanne Perrin, chaque participant s'est présenté et a évoqué son rôle / sa participation au sein de l'Amopa 27. Les conversations sont allées bon train tout au long de ce repas de grande qualité.



photos : S Casazza-P Subreville texte: S.Casazza



A la fin du repas Patrick Subréville a invité les élèves à se présenter et à préciser leur spécialité: cuisine ou service. Puis il leur a demandé quel était leur plat préféré. Contre toute attente la réponse fut quasi unanime : LES PÂTES !.....Des plats de pâtes certes mais DIVERS : lasagnes, pâtes bolognaises ou à la carbonara etc.

Merci à Jeanne d'avoir organisé cette journée qui s'est terminée après une réunion des membres du bureau et du comité consultatif

CONCOURS et REMISE des PRIX

L'Amopa a organisé plusieurs concours pour l'année 2022/2023 en collaboration étroite avec les services de la DSDEN27 (direction des services départementaux de l'Education Nationale de l'Eure) sous la direction de Madame Françoise Moncada, DASEN (Directrice Académique des services de l'Education Nationale).

Ces concours, sur les savoirs fondamentaux étaient destinés aux élèves de la petite section maternelle jusqu'à l'université : 2 écoles maternelles, 1 école élémentaire, 4 collèges se sont engagés dans ces exercices.

Concours-Plaisir d'écrire : *Prix de la Poésie*

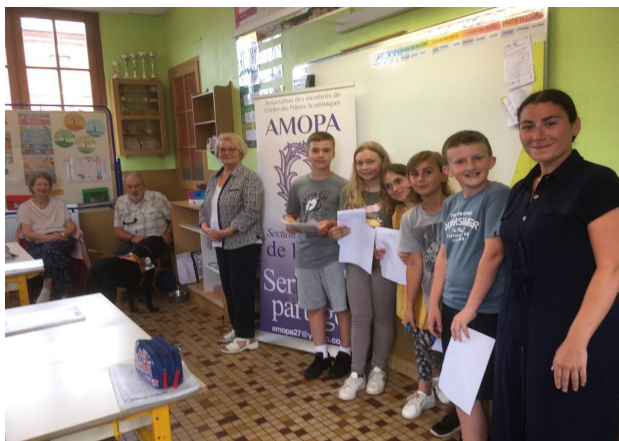
à l'Ecole élémentaire de la Haye Malherbe

le 20 juin 2023

Notre visite avait pour but de rencontrer la classe des CM1/CM2 et leur enseignante afin de les remercier et surtout de les féliciter pour leur travail accompli.

La « maîtresse du mardi », Mme Gulcan Karamahmut, avait travaillé la poésie avec ses élèves et avait sélectionné pour nous 5 poèmes.

Après nous avoir exposé la démarche pédagogique, Mme Karamahmut a invité ses élèves à nous lire leur poème.



Après une courte présentation de l'AMOPA aux enfants, notre Présidente a remis aux lauréats, Arthur, Gaston, Enora, Alice et Soan, un livre de Hélène Montardre « Petites Histoires de la Mythologie ». Puis Mme Benesville a offert la BD de l'école de formation des chiens guides d'aveugles, après avoir expliqué le rôle fondamental du centre M. Benesville, malvoyant, était aussi venu avec son chien qui fit la joie des enfants. Notre visite s'est terminée avec un goûter fort apprécié.

Concours "Arts et Maths"

Il s'agissait de créer une production plastique à la manière de Vasarely et non comme Vasarely. Remise des prix dans 2 écoles maternelles le 26 juin 2023 par Mmes Libéral et Perrin

- L'école de Gaillardbois-Cressenville, Val D'Orger

Des parents d'élèves ainsi que le Maire, M. Daniel Blavette et son adjointe chargée des écoles, Mme Martine Loison étaient présents. Nous avons été accueillis par des chants. Dix-sept élèves de petite et moyenne sections avaient conçu avec leur institutrice Mme Anne-Sophie Leseigneur des « Tours », ainsi nommées par les élèves eux-mêmes.



Jeanne, l'ambassadrice était chargée de nous exposer comment ils avaient procédé. Une explication timide mais très bien réussie, récompensée par nos applaudissements. Exercice difficile pour une enfant âgée de 4 ans. Notre présidente, Jeanne Perrin, a remis à chaque élève un cadeau : des gommettes à faire en classe, puis, à l'institutrice, un livre pour la classe, sur les « formes et couleurs » ainsi que la BD de la vie d'un chien guide d'aveugle. Un goûter a clôturé notre visite....

- Ecole maternelle des Cerfs Volants de Val de Reuil.



Douze élèves de grande section étaient concernés. Avec leur institutrice, Mme Angélique Fleury, ils avaient conçu des colonnes, des sortes de piliers à la manière de Victor Vasarely. Mme Fleury invite ses élèves à nous présenter leurs œuvres et aussi le procédé de conception, ce qui permettait une révision des figures géométriques par la même occasion. Les récompenses furent très appréciées : chacun des enfants a reçu des gommettes. Un livre « La petite histoire de l'art » fut offert à la classe. Notre visite s'est terminée avec un goûter.



Cérémonie d'hommage de l'Ordre des Palmes Académiques

pour les récipiendaires de la promotion 2022.

Cette cérémonie organisée par la section Amopa27 et la DSDEN27 s'est tenue, le mercredi 24 mai 2023, à 16 heures, dans la salle de réunion, magnifiquement décorée, du Lycée hôtelier Clément Ader de Bernay afin d'honorer les récipiendaires de la promotion du 14 juillet 2022.

Madame Descamps, Provisoire, a présenté en quelques mots le lycée, en pleine restructuration et souhaité la bienvenue, tout en précisant le déroulement :

Tout d'abord prise de parole de Mme Jeanne Perrin , de M. Frédéric Marchand, DAASEN et de M. Philippe Fournier-Montgieux , Sous-Préfet de Bernay puis remise officielle des médailles et diplômes par Monsieur le DAASEN et Monsieur le Secrétaire Général.

**Discours prononcé par Mme Perrin , présidente de l'AMOPA27
au cours de la Cérémonie d'hommage de l'Ordre des Palmes Académique mercredi 24 mai
2023 à 16h30 au Lycée Clément Ader de Bernay**

***Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Directeur Académique adjoint des Services de l'Education Nationale,
Monsieur le Président de la section des Membres de la Légion d'Honneur de l'Eure,
Monsieur le Président de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite de l'Eure,
Monsieur le Président d'Honneur de l'AMOPA27
Messieurs les Secrétaires Généraux de la Sous-Préfecture et de la DSDEN27
Mesdames et Messieurs les récipiendaires de la promotion du 14 juillet 2022 dans
l'Ordre des Palmes académiques, et leurs parrains,
Mesdames et Messieurs,***

Avant de vous présenter l'historique des Palmes académiques, permettez-moi, au nom de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques de l'Eure (Amopa27) de vous exprimer mes plus vives félicitations pour la distinction qui vous honore.

Je voudrais vous dire à vous conjoint, enfants, collègues et amis, que vous pouvez être fiers de celle ou celui qui vous a convié aujourd'hui. Appréciez son engagement, son goût de l'effort, son respect de l'autre et supportez, si besoin, son manque de disponibilité auprès de vous !

Son action en faveur de la jeunesse et de la culture est un exemple pour la société. Cette nomination ou promotion témoigne d'une reconnaissance de vos mérites, de vos talents et d'un engagement exemplaire dans les domaines de l'Education et de la Culture.

L'insigne, que vous allez recevoir, après plusieurs mois d'attente, les Palmes académiques ont été créées par l'empereur Napoléon 1er, par décret du 17 mars 1808 pour l'Université Impériale. Elles étaient réservées aux seuls membres de l'Université, avant de devenir une véritable décoration en 1866 grâce à Napoléon III.

Dès lors les Palmes sont réellement accessibles à tous : la hiérarchie enseignante, mais aussi bientôt les femmes et les non-enseignants.

C'est la plus ancienne distinction décernée à titre civil.

Vous pouvez légitimement être fiers d'accéder à l'Ordre des Palmes académiques institué par le décret du 4 octobre 1955, signé par le président René Coty, comportant les 3 grades de chevalier, d'officier et de commandeur.

C'est le premier des ordres ministériels : en 1963, lors de la suppression de plusieurs ordres ministériels et de la création, par le Général de Gaulle, de l'Ordre National du Mérite, l'Ordre des Palmes académiques est l'un des 4 ordres ministériels, avec l'Ordre du Mérite agricoles, l'Ordre du Mérite Maritime et l'Ordre des Arts et des Lettres à avoir été maintenu.

L'association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques, l'AMOPA, créée en 1962, reconnue d'Utilité Publique en 1968, est placée sous le haut patronage du Président de la République, du Ministre de l'Education Nationale et du GRAND Chancelier de la Légion d'Honneur.

Elle réunit et rassemble les serviteurs de l'Ecole de la République, celles et ceux qui se font un devoir de continuer à agir, à servir et à partager. Elle attache une importance particulière à la Défense et au Rayonnement de la Langue Française dans le Monde et propose des activités culturelles dans les domaines les plus divers, comme le Don du Livre, avec la Marine Nationale, elle soutient financièrement des projets dédiés à la jeunesse (bourses d'études, concours etc.), elle organise des conférences, des voyages à thèmes et également contribue au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes académiques.

Faisant leur la devise « Servir et Partager », les membres de l'Amopa27 sont engagés auprès de la jeunesse, convaincus que le savoir et l'ouverture des esprits sont les meilleurs atouts pour assurer l'avenir d'une société. Ils sont fidèles aux valeurs républicaines auxquelles notre association est très attachée :

EGALITE de concevoir le même enseignement, quelles que soient les origines et convictions personnelles LIBERTE de promouvoir le fondement de notre République et d'exprimer ses opinions dans le respect des personnes

FRATERNITE entre les êtres qui banissent la violence.

Monsieur le Directeur Académique, je vous laisse vite la parole, avant de remettre la décoration, que nous appelons affectueusement « la violette » : cette couleur, équilibre entre le bleu et le rouge, est un signe d'autorité, de connaissance et de sagesse. Ce fut, aussi, pendant longtemps, la couleur de l'encre utilisée dans les écoles.

Derrière cette décoration, il y a toute l'histoire de l'Ecole Française, et Mesdames, Messieurs, les récipiendaires, vous faites partie de cette Histoire.



J. Perrin, Présidente Amopa27 présente ses félicitations aux promus, tout en rappelant l'historique de la décoration des Palmes Académiques (voir ci-dessus)

- M. le Sous-Préfet de Bernay,-
M.le Président d'honneur de
AMOPA27,
- M.le Président de l'ANMONM27
(association nationale des
membres de l'ordre national du
mérite), - M.le Président de la
SMLH27(société des membres
de la légion d'honneur)



Présentation de la médaille

Remise du diplôme par la présidente de l'Amopa27.



Discours de M. le Sous-Préfet qui ne
connaissait pas l'Ordre des Palmes
Académiques auparavant et a apprécié
la leçon d'histoire pour ce premier ordre
ministériel.

Il félicite vivement les récipiendaires et
les organisateurs de la cérémonie



Les récipiendaires

A l'issue de la cérémonie tous les participants se sont retrouvés autour d'un buffet préparé par les élèves du lycée Clément Ader.



Le cocktail

photos de M-F Hérard et B. Renaudon

Juillet 2023

Promus et nommés dans l'ordre des Palmes Académiques

PROMUS

Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	grade
Madame	Baratte Doucet	Baratte	Isabelle	Officier
Monsieur	Gasnier	Gasnier	Guillaume	Officier
Monsieur	Guerrand	Guerrand	Stéphane	Officier
Monsieur	Hunkeler	Hunkeler	David	Officie
Monsieur	Le Chanony	Le Chanony	Jean-Mary	Officier

NOMMÉS

Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	grade
Madame	Anceaume	Hamon	Sabine	Chevalier
Monsieur	Azimani	Azimani	Mehdi	Chevalier
Madame	Basset	France	Annie	Chevalier
Monsieur	Berton	Berton	Benjamin	Chevalier
Madame	Boitel	Marie	Virginie	Chevalier
Madame	Bottin	Ducloux	Aude	Chevalier
Madame	Brudey	Elysée	Corinne	Chevalier
Madame	Congar	Congar	Elodie	Chevalier
Madame	Coulombel	Coulombel	Florence	Chevalier
Monsieur	Déon	Déon	Yannick	Chevalier
Madame	Destas	Chabouis	Nathalie	Chevalier
Madame	Duvallet	Pottin	Catherine	Chevalier
Madame	Espinasse	Bonnet-Laborderie	Claire	Chevalier
Madame	Gasson	Gasson	Corinne	Chevalier

Madame	Germain	Germain	Corinne	Chevalier
Monsieur	Josquin	Josquin	Hervé	Chevalier
Madame	Lainé	Lepage	Danielle	Chevalier
Madame	Lemyre	Jourdain	Aurélie	Chevalier
Madame	Lenoir-Duchemin	Duchemin	Elisabeth	Chevalier
Madame	Marthon	Marthon	Karine	Chevalier
Madame	Montflier	Montflier	Gwenaëlle	Chevalier
Madame	Ogier	Nicolas	Cécile	Chevalier
Madame	Richard	Richard	Françoise	Chevalier
Madame	Seys	Trouvé	Linda	Chevalier
Madame	Tahir	Leclerc	Catherine	Chevalier
Madame	Vasseur	Vasseur	Bernadette	Chevalier

ANNONCES



IN MEMORIAM

- Michel Troyon, ancien chef de service de biologie médicale du centre hospitalier de Vernon Eure Seine, Premier Maire Honoraire de la Ville de Vernon, Conseiller Régional Honoraire de Haute Normandie, est décédé le 3 mai à l'âge de 96 ans. Officier P.A (promotion 2003) il était un adhérent fidèle depuis près de 20 ans et participait aux diverses activités de l'Amopa27 accompagné de son épouse Jacqueline,

- Max Flanquart, ancien maire de Crestot est décédé le 4 août 2023 à l'âge de 83 ans. Officier P.A. il était un adhérent fidèle de l'Amopa depuis 2000.

- Micheline Heuland, ancienne maire de Thomer la Sogne est décédée le 6 décembre 2023 à l'âge de 94 ans. Commandeur P.A., retraitée de l'Administration centrale de l'Education Nationale, elle était une adhérente fidèle de l'Amopa depuis 1996.

L'espace des « jeunes plumes »
Lauréats des concours départementaux
Concours-Plaisir d'écrire : Prix de la Poésie
à l'Ecole élémentaire de la Haye Malherbe

1er prix de poésie (CM2)

Les animaux étranges

Avez-vous vu le dromadaire ?

Qui se baigne dans la mer.

Avez-vous vu l'âne ?

Qui danse avec sa canne.

Avez-vous vu l'araignée ?

Qui mange des baies.

Avez-vous vu le crocodile ?

Qui dicte une poésie.

Avez-vous vu le loup ?

Qui mange une louve.

Avez-vous vu le serpent ?

Qui se pend pour faire passer le temps.

Avez-vous vu un requin ?

Manger un marcassin.

Avez-vous vu un singe ?

Qui prend une pince à linge.

2ème prix de poésie (CM2)

La nuit

Les lutins accrochent les étoiles.

Les araignées tissent leurs toiles.

Les démons chevauchent le vent,

Ils arrêtent le temps.

Les lutins appellent leur pépé,

Et lui donnent une épée.

Les démons apeurés

Pleurent les étoiles coupées.

A ce moment-là le vent

Travaille en deux temps.

Ils enferment les démons

Et envoient les lutins chez le dragon.

Gaston P.



Arthur D

